



Changement d'horaire dans la semaine

Par **Goujon philippe**, le **16/01/2018** à **21:09**

Je travaillais en équipe matin après midi du lundi au vendredi maintenant on veut m'imposer de travailler 10H (6h 16h)un samedi par mois en me donnant un jour de repos dans la semaine tout en restant en équipe puis je refuser

Par **P.M.**, le **16/01/2018** à **21:27**

Bonjour tout d'abord,

Si vous êtes à temps complet, le changement d'horaire n'est normalement pas une modification essentielle du contrat de travail que vous pouvez refuser mais s'il y a désorganisation de la vie personnelle ou non respect d'un repos hebdomadaire de deux jours consécutifs prévu par la Convention Collective applicable, il y aurait possibilité de le contester...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...